



*République de Côte d'Ivoire*

*Présidence de la République*

*Cabinet du Vice-Président*

-----

---

## **Cérémonie du XX<sup>e</sup> anniversaire de l'ASCAD**

**Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des  
Diasporas Africaines**

### **Conférence inaugurale**

**ALLOCUTION DE S.E.M. TIEMOKO MEYLIET KONE**

**VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**DE CÔTE D'IVOIRE**

**THÈME : ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI EN CÔTE D'IVOIRE**

---

Espace Latrille Events

Jeudi 29 février 2024

- **Monsieur le Premier Ministre,**
- **Madame et Messieurs les Présidents d'Institution,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique,**
- **Mesdames et Messieurs les élus,**
- **Vénérables Rois et Chefs Traditionnels,**
- **Monsieur le Président de l'ASCAD,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,**
- **Distingués invités,**
- **Chers amis de la Presse,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un réel plaisir que je prends part à la cérémonie de ce jour, pour célébrer avec vous ici présents, le **20<sup>ème</sup> anniversaire de l'ASCAD**, l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines.

Je voudrais à cette occasion, vous adresser les chaleureuses salutations et félicitations du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, que j'ai l'honneur de représenter à cette célébration.

Depuis deux décennies, l'**ASCAD** a fortement contribué au rayonnement intellectuel et culturel de notre pays et du Continent africain, enrichissant ainsi notre patrimoine commun.

Aujourd'hui, en commémorant 20 ans d'engagement en faveur de l'excellence, de l'innovation et du partage du savoir, nous réaffirmons notre intérêt pour le rôle primordial que jouent l'éducation, le travail, la science et la technologie dans les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire.

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

L'ASCAD m'a fait l'insigne honneur de m'inviter à prononcer cette conférence inaugurale sur le thème « Education-Formation et Emploi en Côte d'Ivoire : une analyse avec références particulières à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique ».

Ce thème souligne l'importance de l'éducation et de la formation, comme socle d'une société résiliente et prospère grâce au travail, surtout après l'année 2023, dédiée à la jeunesse par le Chef de l'Etat.

Aussi, la présente Conférence inaugurale

- Nous amène tout d'abord à établir un état des lieux de l'Education, de la Formation et de l'Emploi dans notre pays ;
- Elle nous permet ensuite d'en présenter les défis ;
- Elle nous conduit, dans un troisième temps, à définir les orientations stratégiques pour les batailles inévitables vers une meilleure offre d'emploi et d'employabilité ;
- Enfin, elle sera l'occasion de rappeler le rôle spécifique de l'enseignement technique, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

**Chers Académiciens,**

**Mesdames, Messieurs,**

Depuis son indépendance, la Côte d'Ivoire a inscrit l'éducation et la formation au titre de ses priorités majeures.

Cependant, la mise en œuvre de cette volonté s'est heurtée à une succession de crises économiques et sociopolitiques, au cours de la période 1980-2010, qui n'ont pas permis de consolider la dynamique d'investissements, y compris dans ces secteurs.

Le taux d'investissement global qui était d'environ **30%** du PIB au début des années 1980, a connu une tendance baissière pour se situer à 9% en 2011.

Pour relancer la dynamique économique, l'Etat ivoirien, sous l'égide du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a tenu non seulement à diversifier et intensifier l'investissement public, mais il a également encouragé l'investissement privé à tous les niveaux. Ainsi, le taux d'investissement global a progressivement repris sa tendance haussière, pour se situer à environ **27%** en fin 2023.

Dans ce cadre, et conscient de l'importance du duo **Education-Formation** dans le développement du capital humain, un accent particulier a été mis sur les infrastructures éducatives et le renforcement des capacités d'enseignement au cours de la période 2012 et 2023.

Le secteur Education-Formation a ainsi connu une transformation remarquable durant cette période, avec des réalisations importantes.

- Au total, **44.247** salles de classe ont été construites dans les établissements préscolaires et primaires, soit plus de 3 fois le

nombre de constructions réalisées au cours de la décennie précédente ;

- Le nombre de collèges s'est accru avec la construction de **522** nouveaux établissements, portant le total à **797** collèges et lycées à fin 2023 ;
- L'offre en enseignement supérieur public s'est étoffée, passant de **5** à **11** Universités et Grandes Ecoles, grâce notamment à la création de nouvelles universités thématiques, pour mieux répondre aux exigences des secteurs productifs de l'économie ivoirienne et améliorer l'employabilité des étudiants formés ;
- Le système d'enseignement supérieur a été réformé avec la mise en œuvre de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD), de même que la révision des programmes de formation pour mieux les adapter aux réalités du monde professionnel.
- L'Etat poursuit également le plan de réhabilitation et d'équipement de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), ainsi que la construction de nouveaux Etablissements d'Enseignements Artistiques dans plusieurs régions du pays.

En complément de ces développements infrastructurels, et le recrutement subséquent d'enseignants et chercheurs, les conditions de vie des étudiants ont été améliorées grâce à la réhabilitation des résidences universitaires et des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires.

En outre, le système d'Education-Formation a su former durant ces années, des compétences remarquables, capables de compétir valablement au plan international, et à s'insérer dans des Etablissements et Institutions de renom à travers le monde.

A titre d'exemple, entre 2016 et 2020, ce sont 29 étudiants de l'INP qui ont réussi l'exploit d'intégrer la prestigieuse école polytechnique de Paris. Et la liste ne s'arrête pas là. D'autres grandes écoles telles HEC Paris accueillent régulièrement un grand nombre de nos plus brillants étudiants.

Toutefois, les défis demeurent nombreux et le regain de dynamisme du secteur éducatif, notamment dans sa relation avec l'emploi et l'économie nationale, ne doit rien au hasard, mais à la volonté du Chef de l'Etat et aux efforts de son Gouvernement.

Quelques indications du cadrage stratégique du secteur de l'éducation, issues du *Plan Côte d'Ivoire 2030*, sont d'ailleurs révélatrices.

Selon ce Plan, notre système éducatif affiche une performance, qui doit se renforcer, tant en termes d'acquisitions des fondamentaux que dans l'accès à l'emploi. Le tout s'est manifesté jusqu'ici par un besoin persistant d'harmoniser les programmes académiques avec les besoins du marché de l'emploi et de la professionnalisation.

C'est une problématique qui a particulièrement retenu notre attention.

En effet, les jeunes de moins de 35 ans constituent 75% de la population de notre pays. Ce potentiel, s'il n'est pas maîtrisé, peut confronter l'Etat à des préoccupations majeures, telles que l'aggravation du chômage et l'incitation à l'émigration. Pour y remédier, il est impératif de renforcer l'inclusion sociale, et de mettre un accent sur le trinôme **Education-Formation-Emploi**, afin que l'isolement de cette jeunesse ne menace pas, à terme, la durabilité et la croissance de l'économie nationale.

Ces aspects sont d'autant plus importants, que des alertes surviennent de temps à autres dans le système éducatif, sous diverses formes, telles que la montée de la violence, les perturbations des calendriers scolaires et universitaires, ou encore des programmes d'enseignement pas suffisamment conformes aux exigences du marché de l'emploi.

Ces situations ont même justifié des « *Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation*, à l'issue desquels de nombreuses analyses et recommandations ont été faites.

Des questions majeures, porteuses d'enjeux et de défis, se posent à la fin de ce bref panorama. Elles nous imposent d'apporter des réponses et des solutions pour harmoniser les rapports entre l'éducation, la formation et l'emploi.

La nouvelle mission que nous souhaitons attribuer à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche dans ce schéma sera donc celle-là.

**Chers Académiciens,**

**Chers étudiants et chercheurs,**

Il vous appartient de réfléchir à une autre approche stratégique pour faire face aux enjeux et relever les défis liés aux emplois d'avenir.

Pour ce faire, la nouvelle vision de l'éducation-formation, se décline à travers les plans stratégiques, notamment « Côte d'Ivoire 2030 », « le Plan National de Développement », et « le Plan sectoriel 2016-2025 de l'Education ».

Cette vision, qui met les ressources humaines au centre du développement national, favorise un système académique conçu pour fournir non seulement une éducation et une formation de qualité, accessibles à tous, mais aussi adaptées aux exigences actuelles du marché du travail.

Elle repose sur trois piliers que sont l'éducation-formation, l'intégration socio-professionnelle, la créativité et la compétitivité.

Concernant l'éducation et la formation, comme je l'ai indiqué précédemment, le Gouvernement a réalisé, depuis 2011, de nombreux

investissements et d'importantes réformes, pour restaurer la confiance et bâtir une croissance forte et durable.

Afin de mieux harmoniser le trinôme Education-Formation-Emploi, il s'est également engagé à mettre en adéquation l'éducation et la formation, comme préalables à l'accession aux emplois.

S'agissant de l'intégration socio-professionnelle, les efforts engagés par le Gouvernement se sont tournés vers une offre de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Il suffit d'observer les actions des différents départements ministériels :

- Le Ministère de la Jeunesse, avec son impressionnant programme « Emplois jeunes » ;
- Celui de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle qui a engagé des programmes importants comme « l'Ecole de la Deuxième Chance » et « l'Académie des Talents » ;
- Ainsi que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, qui a procédé à la révision des programmes de formation des universités et grandes écoles publiques, pour mieux les adapter aux attentes du monde professionnel.

Toutes ces initiatives et actions menées par l'Etat de Côte d'Ivoire ont permis d'enregistrer des résultats encourageants.

Rien que durant la période allant de 2020 à 2023, ce sont près de **1.212.000** jeunes qui ont bénéficié d'opportunités de Formations de Reconversion et Requalification (FRR), d'apprentissage, de stages, d'emplois formels et de financement de projets.

Ainsi, sur la période, les programmes d'insertion professionnelle ont enregistré environ **576 000** emplois formels créés en faveur des jeunes.

Il est à noter que plus de **322 000** jeunes ont aussi bénéficié de Formations de Reconversion et Requalification, d'apprentissage, de stages, de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre et de permis de conduire ;

Environ **314 000** jeunes ont également eu accès au financement d'Activités Génératrices de Revenus et de projets d'entrepreneuriat.

D'autres initiatives entreprises dans le cadre du Programme Jeunesse du Gouvernement ont permis d'impacter directement plus d'**1.105.000** jeunes sur un objectif initial de **700 000**, soit un taux de réalisation de **158%**.

Par ailleurs, parmi les ambitieuses réformes mises en œuvre récemment par le Gouvernement ivoirien, il est important de retenir notamment le relèvement de 2 ans de l'âge limite d'accès aux concours de la Fonction Publique, de l'ENA et du CAFOP qui a permis d'enregistrer plus de **9 500** candidatures additionnelles.

Enfin, il est indispensable de tenir compte de l'exigence de créativité et de compétitivité, qui conditionne la durabilité des systèmes d'éducation et de formation de référence.

Nous ne devons pas oublier que le contexte dans lequel évoluent nos structures sera de plus en plus concurrentiel, surtout avec l'installation de la Zone de Libre Echange Africaine (la ZLECAf), l'accélération des changements qui ont cours dans le monde, et les tensions géopolitiques dans différentes régions.

Notre système de production des ressources humaines est donc appelé à s'y préparer. Les actions que déploie actuellement le Gouvernement vont dans ce sens, avec un appui particulier en faveur de la recherche et de l'innovation.

## **Chers académiciens, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais à présent, aborder le rôle central de la recherche scientifique et technologique dans son contexte général.

L'action synergique de toutes les structures engagées dans ces domaines sera nécessaire pour relever les défis auxquels notre pays fait face. Nous ne pourrons être attractifs et compétitifs, sans la recherche scientifique, technologique et innovante.

En effet, nous vivons une époque marquée par des défis et enjeux sans précédent, tels que la mondialisation, le changement climatique, la transition énergétique, la révolution numérique, les maladies émergentes, les crises alimentaires, le phénomène migratoire des jeunes et le terrorisme.

Tous ces bouleversements sont en relation étroites avec la formation des jeunes et leur insertion professionnelle. Il est donc impératif que nos ressources humaines soient préparées pour aborder avec sérénité le traitement des problèmes conséquents.

Le Gouvernement a initié, depuis plusieurs années, des actions pour le renforcement des structures de technosciences de référence. C'est le cas de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny et de l'ENSEA, l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée. Des initiatives gouvernementales qui ont aussi permis la poursuite des constructions d'universités dans différentes régions du pays, l'amélioration des programmes du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI), et la création d'un Pôle Scientifique et d'Innovation au sein de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Autant d'actions destinées à encourager les efforts de production des connaissances pour bâtir un avenir meilleur.

C'est dans ce même domaine, que je tiens à féliciter l'ASCAD, qui, avec ses propres ressources, anime depuis plusieurs années, des programmes d'attribution de bourses et de financement de concours de travaux de recherche au bénéfice des jeunes chercheurs.

J'ai noté également la tendance très marquée de l'insertion sociale des activités de l'ASCAD, notamment par les *journées promotionnelles des sciences* qu'elle organise dans nos régions, et qui sont de nature à encourager les travailleurs ruraux.

Bien évidemment, les changements de conjoncture appellent nécessairement à modifier les thématiques de la recherche. Il revient donc aux producteurs de connaissances, notamment à ceux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, d'orienter les programmes d'enseignement et de formation afin de lutter plus efficacement contre le chômage des diplômés.

Dans le même sens, j'engage la communauté scientifique de notre pays à renforcer sa contribution à l'innovation et au développement durable.

Les capacités de nos enseignants et chercheurs existent bel et bien, comme le montrent nos performances au CAMES, la progression des citations dans les banques de publications, ainsi que les succès des chercheurs ivoiriens aux différents prix de recherche à l'international.

Enfin, la bataille des connaissances et des talents nous interpelle tous. Elle rend impérative l'aptitude des acteurs de notre système éducatif et scientifique - les jeunes surtout - à favoriser les métiers d'avenir et l'auto-emploi.

**Mesdames et Messieurs les Académiciens,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais achever mon propos sans vous redire tout le plaisir que j'ai eu à présider la présente cérémonie.

Je voudrais exprimer mes vifs encouragements au Président de l'ASCAD, et à tous ces valeureux académiciens dont l'engagement a apporté, au cours des deux dernières décennies, une plus-value certaine au contenu de nos structures d'enseignement, tous secteurs confondus.

Cette célébration est celle de votre engagement en faveur du progrès de notre pays, par l'éducation de qualité, la formation innovante et l'emploi.

C'est pourquoi je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement l'ASCAD, qui, du fait de son bilan riche et remarquable, semble être âgée de bien plus que vingt ans.

Joyeux anniversaire à tous !

Je fonde l'espoir que cet anniversaire marque le début d'une ère nouvelle de découvertes, d'innovations et de prospérité, à travers le développement continu des savoirs et au profit de l'éducation et de la formation pour un meilleur emploi en Côte d'Ivoire !

C'est sur ces mots que je voudrais déclarer solennellement closes les festivités du vingtième anniversaire de l'ASCAD !

**Je vous remercie.**